



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 26/05/2025

Publié le **27 MAI 2025**

ID : 057-245700695-20250521-D2025_68_SI-AR

DECISION 2025-68

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « Réfection des sols amortissants des aires de jeux de 3 multi-accueils » est conclu avec la société SAS Récré'Action à 77700 SERRIS, pour un montant de 40 656,24 € H.T. soit un total de 48 787,49 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 21 mai 2025

Le Président
Michel PAQUET

